

un sauvage de l'Acadie, une femme et deux enfants. Pontgravé avait rapatrié cette année-là (1603) deux sauvages qui avaient fait la traversée avec lui et Chauvin en 1602. (1)

Lescarbot rapporte que le sagamo de la Hève, en Acadie, du nom de Messamoet " avait été autrefois en France, y avait demeuré en la maison du sieur de Grandmont, gouverneur de Bayonne. (2)

Le même écrivain nous dit que le fils de Memembourré avait séjourné à Paris, et qu'il se faisait appeler *Paris* de préférence à Semcoudech, son véritable nom.

Les Souriquois de l'Acadie n'avaient pas autant de propension que les sauvages du Canada à quitter leurs foyers pour aller en terre étrangère. Les deux exemples, que nous venons de citer, sont les seuls que mentionne l'Hérodote de la Nouvelle-France. Les parents ne voulurent jamais consentir à se séparer de leurs enfants en bas âge. Tel fut le cas pour Oagimont, sagamo de la rivière Sainte-Croix ou Schoudic (3), père d'une fillette de onze ans, que Poutrincourt désirait emmener avec lui en France, pour l'attacher au service de la reine. " Elle était bien agréable, écrit Lescarbot. Son père refusa à plusieurs reprises la demande de Poutrincourt, qui lui promettait de le nourrir le reste de ses jours, en considération de l'immense sacrifice qu'il voulait lui imposer."

III. SAVIGNON

En 1610, Champlain emmena avec lui à Paris un jeune sauvage de la tribu huronne, du nom de Savignon, frère de Tregouaroti, capitaine dans son pays. Le fondateur de Québec l'avait accepté temporairement en échange d'un petit Français qu'il avait confié aux Hurons pour lui apprendre leur langage. Son absence du Canada ne se prolongea pas au-delà d'un an. Lescarbot fit sa connaissance à Paris. "J'ai vu souvent, dit-il, ce sauvage de Champlain, nommé Savignon, à Paris, gros garçon et robuste, lequel se moquait voyant quel-

(1) Champlain, *Voyages de 1603*, éd. canad. p. 63.

(2) Lescarbot, p. 534.

(3) Le nom de la rivière Schoudic, vient évidemment de Schoudon, sagamo de la rivière Saint-Jean, en 1607.